

# GARANTIE DE L'EMPLOI EN FIN D'APPRENTISSAGE AVEC SALAIRE MINIMAL DE 1800.-

A Bienne, ces derniers temps, les patrons tapent dur. La classe oucrière, dans son ensemble est touchée: les femmes sont renvoyées à leurs casseroles, les voeux doivent se débrouiller avec de misérables rentes AVS, les immigrés sont renvoyés chez eux, même s'ils n'y trouvent pas de travail, et les apprentis terminant leur apprentissage ne trouvent pas d'emploi.

Pour répondre à cette offensive patronale, un comité pour la défense de l'emploi, formé de travailleurs syndiqués ou non, suisses et immigrés, s'est constitué. Il a organisé samedi dernier une assemblée générale des travailleurs qui a réuni plus de 60 travailleurs. Ceux-ci ont décidé de manifester dans la rue vendredi 28 février 1975 à 18h (lieu de rassemblement, la Maison du Peuple) pour la défense de l'emploi. Une assemblée de l'ATEES réunissant plus de 200 travailleurs qui a eu lieu samedi en fin d'après-midi soutient également la manifestation.

Cette réponse collective de travailleurs suisses et immigrés nous concerne nous apprentis également. Nous aussi sommes touchés par la vague de licenciements actuelle, fruit du bon vouloir des patrons qui veulent restructurer leurs entreprises et faire face à la crise sans perdre trop de leurs gigantesques profits.

Pour certains d'entre nous, dans quelques jours, ce sera les examens de fin d'apprentissage. Des dizaines d'apprentis ne trouveront pas de travail. A la Hauser, le patron a déjà annoncé qu'il n'embaucherait aucun apprenti ayant terminé son apprentissage. Dans l'horlogerie, les licenciements massifs menacent les apprentis qui sans défense syndicale concrète ni organisation vont être à la merci des patrons. Après avoir utilisé les apprentis pendant 3 ou 4 ans comme force de travail à bon marché, les patrons peuvent les mettre à la porte sans autre procédure.

Pour les élèves qui sortent de l'école, les places d'apprentissage manquent partout. Dans le commerce, des jeunes se voient refuser une inscription promise il y a 3 semaines. Dans la construction, le marché du

travail devient très limité: Le "pré-apprentissage" sans formation à l'école redevient à la mode, il coûte moins cher au patron. Pour nous, cette situation signifie inquiétude par rapport à l'emploi ou travail sans formation du tout.

Il faut nous organiser pour nous défendre. Mais les travailleurs qui luttent aujourd'hui pour la défense de leur emploi se battent contre le même patron. Leur lutte est aussi la nôtre. En participant à la manifestation de vendredi, nous pouvons faire apparaître dans une lutte commune avec les travailleurs nos propres revendications:

- \* Garantie de l'emploi après l'apprentissage avec un salaire minimal de 1800.-
- \* Pour un apprentissage en fonction de nos besoins et non de ceux du patron.

APPRENTIS, TRAVAILLEURS SUISSES, TRAVAILLEURS IMMIGRES. SOLIDARITE

REJOIGNEZ LE COMITE POUR LA DEFENSE DE L'EMPLOI

TOUS A LA MANIFESTATION

VENDREDI 28 FEVRIER 18H

RUE RECHBERG, DERRIERE LA MAISON DU PEUPLE

Pour discuter de la suite de notre riposte après la manifestation, la Taupé propose une réunion mercredi 5 mars à 20h à la Maison du Peuple, salle 7.

CERCLE LA TAUPE case 13.2500 Bienne 4

Eigendruck